

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 juillet 2022**

(Remplace la délibération n°2022-081 Bis suite à une erreur matérielle)

L'an deux mille vingt-deux et le 21 juillet à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 12 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Marie-Paule ROGOU, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice :	13
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	13

Nombre de voix pour :	} selon détail ci-dessous
Nombre de voix contre :	
Nombre d'abstentions :	

Présents : Alain MANIVEL, Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE, Jean-Marie PRAYER, Alain LAURENS, Fabien SERRES, Stéphane PATRAS, Cécile LAPEYRE, Amélie MARRIQ, Jacqueline PUGET, Jean-Louis SERRES

Absents excusés/pouvoirs :

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

**Objet : Désignation de représentants au sein du Conseil d'Administration de la
SPL BUECH DEVOLUY EXPLOITATION**

Vu la délibération n°2017-049 du 16 mai 2017 portant création de la Société Publique Locale BUECH DEVOLUY Exploitation,

Vu les statuts de la SPL BUECH DEVOLUY EXPLOITATION prévoyant que la commune est représentée au sein du conseil d'administration par 5 conseillers,

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales de procéder à la désignation des membres du conseil municipal chargés de représenter la commune au sein du Conseil d'administration de ladite SPL.

Considérant les démissions survenues au sein du conseil municipal,

Considérant les élections complémentaires du 03 juillet 2022 au cours desquelles 9 conseillers municipaux ont été élus,

Candidats déclarés : Jean-Louis SERRES, Jacqueline PUGET, Stéphane PATRAS, Marie-Jo CAYOL, Alexandra BUTEL

Il est procédé à l'élection à bulletin secret des représentants de la commune du Dévoluy au sein du conseil d'administration de la SPL BUECH DEVOLUY EXPLOITATION :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ABROGE** la délibération n°2020-041 du 03 juillet 2020 et la n°2022-067 du 15 mai 2022.
- **ELIT** au sein du Conseil d'Administration de la SPL BUECH DEVOLUY EXPLOITATION au scrutin secret et à la majorité absolue.

- Nombre de bulletin dans l'urne :13
- Jean-Louis SERRES obtient 12 voix
- Jacqueline PUGET obtient 10 voix
- Stéphane PATRAS obtient 12 voix
- Alexandra BUTEL obtient 11 voix
- Marie-Jo CAYOL obtient 12 voix
- Marie-Paule ROGOU obtient 2 voix
- Jean-Marie PRAYER obtient 1 voix
- 1 bulletin BLANC

Sont élus comme représentants au sein du conseil d'administration de la SPL BUECH
DEVOLUY EXPLOITATION:

Jean-Louis SERRES, Jacqueline PUGET, Stéphane PATRAS, Alexandra BUTEL, Marie-Jo
CAYOL.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 31/08/2022
Publié le : 31/08/2022
Affiché le : 31/08/2022

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

M.P. Rogou
Marie-Paule ROGOU

